

Vision Flash

► **Projet de loi encadrant la faillite d'une entreprise de vente à distance**

- Proposition de loi visant à protéger les clients d'entreprises de vente à distance

(Doc. Ass. nat. n° 1339 du 18.12.2008, mis en distribution le 27 janvier 2009)

• *Les mises en liquidation judiciaires récentes des sociétés de vente à distance, ont permis de mettre en exergue un problème majeure de la vente sur internet ; lorsqu'une commande est passé par un consommateur et que le professionnel est placé en redressement ou en liquidation judiciaire, le consommateur n'a qu'une solution pour obtenir le remboursement du paiement acquitté lors de sa commande, pour un bien qui ne lui sera jamais livré: déclarer sa créance auprès du mandataire judiciaire. Toutefois, les chances, pour le consommateur, de récupérer les sommes ainsi versées sont extrêmement faibles. C'est la raison pour laquelle, des députés, dont Monsieur Jean-Michel Ferrand, ont déposé une proposition de loi visant à imposer aux professionnels de la vente à distance d'attendre l'expédition des marchandises commandées pour encaisser le paiement correspondant effectué par le client. Cette obligation légale permettrait, selon les députés, d'éviter que des milliers de consommateurs soient victimes lors de la fermeture d'une entreprise de vente à distance.*

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- **Avis n° 2008-1020 de l'Arcep du 11 septembre 2008 concernant le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 21 septembre 2000 fixant les conditions d'obtention des certificats d'opérateur des services d'amateur, précisant les conditions d'attribution et de retrait des indicatifs d'appel et homologuant la décision n° 08-0841 de l'Arcep**

(JORF n°0035 du 11 février 2009 page 2463 texte n° 128)

INFORMATIQUE et LIBERTES

- **Délibération n° 2008-491 de la Cnil du 11 décembre 2008 portant autorisation unique de mise en œuvre de traitements automatisés de données à caractère personnel relatifs à la gestion précontentieuse des infractions constatées par les commerçants sur les lieux de vente (décision d'autorisation unique n° AU-016)**

(JORF n°0032 du 7 février 2009 texte n° 59)

▶ **Délibération n° 2008-579 de la Cnil du 18 décembre 2008 autorisant l'Association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) à traiter les données à caractère personnel relatives aux décès transmises par l'INSEE et portant autorisation unique des traitements automatisés des entreprises d'assurances, des institutions de prévoyance et de leurs unions, et des mutuelles et de leurs unions mis en œuvre aux fins de recherche des assurés et des bénéficiaires de contrats d'assurance sur la vie décédés**

(JORF n°0032 du 7 février 2009 texte n° 60)

▶ **Arrêté du 9 février 2009 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la carte professionnelle des agents de sécurité privée dénommé « DRACAR »**

(JORF n°0035 du 11 février 2009 page 2425 texte n° 37)

● *« carte professionnelle délivrée aux personnes souhaitant être employées pour participer à une activité mentionnée à l'article 1er de la loi n°83-629 du 12 juillet 1983 réglementant les activités privées de sécurité »*

▶ **Arrêté du 9 février 2009 autorisant la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Téléc@rtepro »**

(JORF n°0035 du 11 février 2009 page 2426 texte n° 38)

● *« Téléc@rtepro constitue une extraction sécurisée du traitement automatisé DRACAR. »*

▶ **Décret n° 2009-134 du 6 février 2009 relatif aux procédures liées à l'exercice des professionnels de santé**

(JORF n°0034 du 10 février 2009 page 2258 texte n° 10)

■ Code de la santé publique (partie réglementaire) : Identification et listes des membres des professions médicales ; Identification et listes des membres de la profession de pharmacien.

● *« répertoire d'identification nationale des professionnels de santé dont les caractéristiques sont définies par arrêté du ministre chargé de la santé pris après avis de la Cnil. »*

▶ **Arrêté du 6 février 2009 portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Répertoire partagé des professionnels de santé » (RPPS)**

(JORF n°0034 du 10 février 2009 texte n° 22)

■ **Délibération n° 2008-075 de la Cnil du 27 mars 2008** portant avis sur le projet d'arrêté du ministre de la santé, de la jeunesse et des sports portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Répertoire partagé des professionnels de santé » (RPPS)

(JORF n°0034 du 10 février 2009 page 2309 texte n° 47)

PROPRIETE INTELLECTUELLE

▶ **Décret n° 2009-131 du 6 février 2009 relatif à la désignation de l'organisme dépositaire des fichiers numériques d'œuvres imprimées mentionné au 7° de l'article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle**

(JORF n°0033 du 8 février 2009 page 2231 texte n° 17)

● *« L'organisme dépositaire mentionné est la Bibliothèque nationale de France. »*

ENVIRONNEMENT

▶ **Règlement (CE) n° 107/2009 de la Commission du 4 février 2009 portant application de la directive 2005/32/CE du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences relatives à l'écoconception des décodeurs numériques simples**

(JOUE L 36 du 5 février 2009)



TRANSPORTS FERROVIAIRES

▶ **Directive 2008/110/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 modifiant la directive 2004/49/CE concernant la sécurité des chemins de fer communautaires (Directive sur la sécurité des chemins de fer)**

(JOUE L 345 du 23 décembre 2008)



BANQUE et BOURSE

▶ **Arrêté du 30 janvier 2009 portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers**

(JORF n°0031 du 6 février 2009 page 2105 texte n° 2)



▶ **Avis de la Banque centrale européenne du 5 décembre 2008 sur une proposition de directive concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements (CON/2008/84)**

(JOUE C 30 du 6 février 2009)



PROCEDURE

▶ **Arrêté du 3 février 2009 relatif à l'extension de l'expérimentation de l'introduction et de la communication des requêtes et mémoires et de la notification des décisions par voie électronique devant le Conseil d'Etat**

(JORF n°0033 du 8 février 2009 page 2226 texte n° 4)



■ **Dématérialisation des procédures** : expérimentation pour les litiges relatifs aux actes pris en matière de fonction publique militaire. Le Conseil d'État met à la disposition des parties et des avocats un site Internet leur permettant d'envoyer et de recevoir tous les documents de procédure liés au contentieux, procédure prévue par les dispositions du décret du 10 mars 2005.



▶ **Décret n° 2009-138 du 9 février 2009 fixant le taux de l'intérêt légal pour l'année 2009** (JORF n°0035 du 11 février 2009 page 2427 texte n° 41)



● « Le taux de l'intérêt légal est fixé à 3,79 % pour l'année 2009. »

TEXTES EN PROJET

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

▶ Réseaux mobiles

- Déclaration du gouvernement sur l'attribution de fréquences de réseaux mobiles

(Doc. Ass. nat n° 1440 du 5 février et Sénat n° 208 du 11 février 2009)

- Discussion en séance publique le jeudi 5 février 2009

▶ Création sur internet

- La Commission des lois a nommé M. F. Riester rapporteur le 2 décembre 2008 et celle des affaires culturelles a nommé Mme M. Marland-Militello rapporteur pour avis le 10 février 2009

- ▶ Examen du texte prévu en commission les 17 et 18 février 2009

- « *Audition devant ces deux commissions de Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, le 17 février* »

- ▶ Discussion en séance publique prévue du 4 au 12 mars 2009

INFORMATIQUE

- ▶ **Initiative de la République française en vue de l'adoption de la décision du Conseil sur l'emploi de l'informatique dans le domaine des douanes**

(JOUE C 29 du 5 février 2009, pp.6-16, 11 p.)

INFORMATIQUE et LIBERTES

▶ Protection des données

- Proposition de résolution présentée par M. Hubert HAENEL d'un groupe d'experts sur la protection des données. (Doc. Sénat n°203 du 6 février 2009)

▶ Immigration et tests ADN

- *Tels qu'ils ont été votés en France dans le cadre de la loi sur la maîtrise de l'immigration en 2007, les tests ADN sont actuellement en expérimentation pour tout demandeur de regroupement familial, en cas de doute sur l'authenticité des actes d'état civil présentés. **M. Besson a annoncé que ce décret sera prochainement examiné par le gouvernement.** Une réunion interministérielle aura en effet lieu sur le sujet le 18 février, au niveau des directeurs de cabinet et des conseillers, a indiqué le ministre ... (Lu dans la presse du 12 février 2009)*

INFORMATIONS NATIONALES & INTERNATIONALES

COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

▶ CESE - "Conditions pour le développement numérique des territoires"

■ Avis du Conseil économique, social et environnemental présenté par M. André Marcon, rapporteur au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire

(Texte adopté en ass. plén. le 11 février 2009 dont la publication officielle interviendra le 16 février)

● « Dans la plupart de ses lignes directrices, le rapport du CESE rejoint la plate-forme commune des associations de collectivités (AMF, ADF, ARF, AVICCA) pour la montée en débit des territoires, et l'étude sur le très haut débit... »

▶ Inauguration de cyber-douane

(Communiqué de presse du 10 février 2009)

■ Inauguration de cyberdouane pour lutter efficacement contre la cyberdélinquance

● « La fraude sur Internet s'est accrue et professionnalisée en profitant de la croissance du marché et du sentiment d'anonymat et d'impunité. Eric Woerth, ministre du Budget, des comptes publics et de la fonction publique, a souhaité accentuer la réponse douanière aux fraudes commises sur Internet, en faisant progresser les effectifs douaniers dédiés à cette mission dans « cyber-douane ». La création de cette structure est le premier volet d'un vaste plan de lutte contre la cyber-délinquance décliné à travers neuf axes stratégiques. »

▶ 10 février 2009 - Journée pour un Internet plus sûr

■ Le nouveau programme communautaire « **pour un Internet plus sûr** » couvre une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2009. Le comité de gestion de ce nouveau programme se réunira à Luxembourg le 19 février pour préparer le programme de travail et les appels à venir.



● « Cet événement phare a pour thème les réseaux sociaux, dont l'utilisation croissante parmi les jeunes représente un véritable phénomène de société. A cette occasion, les plus grands opérateurs de réseaux sociaux actifs en Europe signeront un accord entérinant leur volonté de s'engager pour optimiser les risques liés aux usages sociaux d'Internet par les jeunes. »

● « En France, Internet Sans Crainte lance à l'occasion du Safer Internet Day une toute nouvelle version participative de son site www.internetsanscrainte.fr, le site officiel du programme national de sensibilisation des jeunes aux bons usages de l'Internet. Source d'information et de ressources pour tous, il permettra de donner la parole aux parents, enseignants et jeunes sur leurs pratiques et vécus sur Internet et les initiatives éducatives dans ce domaine.

INFORMATIQUE et LIBERTES

▶ Charte de déontologie de l'Institut des données de santé

■ Charte adoptée le 12 décembre 2008 par l'assemblée générale de l'IDS.

NTIC – ADMINISTRATION – COLLECTIVITES

► Echanges ordonnateur-comptable - Dématérialisation

- Fiche pratique sur la dématérialisation des interventions sociales et diverses

(Ministère du Budget - DGFIP - Janvier 2009)



BIOTECHNOLOGIES – SANTE

► Appel à communications : Santé et Radiofréquences

- La Fondation Santé et Radiofréquences organise ses 2^{èmes} Rencontres scientifiques les 20 et 21 octobre 2009 à TELECOM ParisTech – 46, rue Barrault 75013 Paris (M° Corvisart)

● *La Fondation lance un appel à communications pour ce colloque. Les résumés doivent être soumis via le site de soumission en ligne au plus tard le 15 juin 2009. Les propositions de communications seront évaluées par le Comité scientifique et par l'Instance de Dialogue. Dans tous les cas, les communications devront s'appuyer sur les résultats d'études scientifiques.*

- Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er juin 2009, via le site de la Fondation.

● *« A l'occasion de ces Rencontres, elle souhaite faire un nouvel état des lieux des recherches menées en France et à l'étranger sur le thème des effets sur la santé des ondes électromagnétiques radiofréquences et poursuivre le dialogue instauré en 2007 entre les scientifiques et les représentants du public sur les implications de ces recherches pour la société et les futures priorités de recherche. »*

ENVIRONNEMENT – BIOTECHNOLOGIES – SANTE

► OPECST : Etudes en cours (Dernière mise à jour le 28 janvier 2009)

- "Les résultats respectifs des recherches sur les cellules souches embryonnaires et les cellules souches adultes" (Art. 26 de la loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique)

- "Les éventuelles conséquences sur la santé de la téléphonie mobile"

- "Les effets sur la santé et l'environnement des champs électromagnétiques produits par les lignes à haute et très haute tension "

- "Evaluation des principes applicables en Europe à l'expérimentation animale et des méthodes alternatives à cette dernière"

- "Evaluation de la stratégie nationale de recherche en matière d'énergie" (article 10 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005)

- "L'effet des pesticides sur la santé humaine"

Directeur de la publication : Alain Bensoussan - Veille électronique hebdomadaire réalisée par
Isabelle Pottier, avocat et Isabelle Buffelan Abu Sbeit, documentaliste juridique.

ALAIN BENSOUSSAN SELAS